P

(T

Tc

Bc

Tc

Sc

LE TRIOMPHE DE DEUX VOCATIONS.

DRAME EN CINQ ACTES

Composé pour la *Bannière de Marie Immaculée.*

(*L'action se passe à Montréal.*)

PERSONNAGES :—	R. P. GUIGUES	supérieur du Juniorat.
	MONSIEUR GÉNÉREUX . .	rentier.
	MONSIEUR LÉONARD. . .	pharmacien.
	LÉONARD (Louis)	aspirant junioriste.
	TACHÉ	" "
	HONORAT	junioriste.
	BERNARD	collégien.
	SANSFAÇON	aspirant barbier.

Ier ACTE.

(Chez Mme Taché.)

Ire SCÈNE.

Taché, Léonard, Bernard et Sansfaçon.

(Taché est à lire, assis près d'une table sur laquelle sont les prix qu'il vient de recevoir à l'école.)

Taché, Léonard et Sansfaçon. (Ils arrivent en criant.) — Pique-nique ! Pique-nique ! Pique-nique !

Bernard (à Taché). — Nous venons te saluer, par cette belle matinée, et te proposer de prendre part à une excursion que nous voulons faire aujourd'hui sur la montagne.

Taché. — Vous venez me surprendre ; je ne suis pas préparé. Au reste, je suis seul à la maison, ma mère et ma sœur sont sorties pour l'avant-midi ; je ne puis donc pas partir avec vous ; mais je vous souhaite beaucoup de plaisir.

Sansfaçon. — Tiens ! tiens ! ce n'est pas tout cela, ce sont ses livres qui le retiennent ici.

PS8453
R38
T7

Léonard. — Ah, oui ! ses prix !

Bernard. — Son prix d'excellence !

Taché. — Non, mon prix d'excellence, la *Vie de sainte Monique*, je l'ai déjà donné à ma mère ; mais j'ai dans les mains un autre livre, ce n'est pas un prix d'excellence, mais c'est un livre excellent et dont la lecture me cause le plus vif intérêt.

Léonard. — Quel est donc ce livre ?

Taché. — C'est un volume des *Annales des Missionnaires Oblats.*

Sansfaçon. — Je le disais bien, moi, que c'étaient ses chers livres qui l'empêchaient de prendre part à notre pique-nique. Comme les goûts ne se ressemblent pas ! Ce n'est pas moi qui serais tenté de perdre mon temps dans les livres, surtout pendant les vacances !

Bernard. — Mais qu'est-ce qu'il y a donc dans ces annales ?

Sansfaçon. — Des histoires ?

Taché. — Oui ; mais pas des histoires en l'air, pas des contes, mais des histoires vraies, des récits de voyages des pères missionnaires au milieu des tribus sauvages, et des traits de conversion des plus touchants.

Léonard. — Ces sujets sont aussi pour moi pleins de charme ; quand j'en lis, je suis fortement impressionné, et je voudrais me voir déjà missionnaire, instruisant, prêchant, baptisant les pauvres sauvages.

Taché. — Faire connaître, aimer et servir Dieu à ceux qui ne le connaissent pas, ouvrir les portes du paradis aux pauvres sauvages qui vivent dans l'ignorance et le vice, n'est-ce pas quelque chose de grand, de noble et de beau ?

Bernard. — Oui, et de bien méritoire ; car, d'après moi, ce n'est pas un léger sacrifice que de quitter ses parents, ses amis et son pays pour aller passer sa vie au milieu des sauvages pauvres, ignorants, malpropres et souvent cruels et barbares.

Taché. — Barbares ! pas autant qu'on le dit si souvent. Vous connaissez tous le R. P. Lacombe, n'est-ce pas ?

Tous ensemble. — Ah, oui ! le bon P. Lacombe !

Taché. — Eh bien ! ce grand missionnaire nous disait un jour que c'est nous qui sommes des sauvages et non pas les tribus des prairies du Nord-Ouest.

Sansfaçon. — Tu crois cela, toi ?

Taché. — Je crois que, grâce à Dieu, il y a de très bons sauvages.

Léonard. — Si vous voulez me le permettre, je vous raconterai, moi, un beau trait que j'ai entendu de la bouche du R. P. Lacombe.

Tous. — Oui, raconte-le nous.

Léonard. — Le voici : "Un jour," nous disait le bon P. Lacombe, "je me trouvais dans un campement avec plusieurs sauvages ; je venais de lire une lettre de Mgr Grandin, me donnant des nouvelles du pape, qui était alors Pie IX. En repliant ma lettre, je racontai aux sauvages ce que je venais de lire au sujet du grand chef de la prière — c'est le nom que les sauvages donnent au pape. — Les sauvages écoutaient avec une religieuse attention ; puis le chef me demanda quel était le nom du grand chef de la prière. Je lui répondis : 'Son nom, c'est Pie IX.' Et le sauvage cherchait à répéter ce nom : 'Pie IX, Pie IX.' Puis il se lève, s'approche de moi et me dit : 'Où est-il ce nom-là sur ton papier ?' Et je lui indique l'endroit où il est écrit. Le chef sauvage prend alors la lettre et baise respectueusement le nom de Pie IX ; et, après lui, tous les autres sauvages du campement font la même chose."

Bernard. — Mais ces sauvages respectent plus le nom du Vicaire de Jésus-Christ que bien des gens prétendus civilisés ne respectent le nom de Notre-Seigneur lui-même !

Taché. — Le R. P. Lacombe a donc raison d'affirmer que les sauvages ne sont pas aussi sauvages qu'on le pense.

Bernard. — Et il n'a pas tort de dire qu'il y a bien des blancs qui sont plus sauvages que les sauvages.

Léonard. — Oui, mais s'il y a de si bons sauvages, c'est parce que les missionnaires les ont évangélisés et en ont fait des chrétiens.

Taché. — Il est vraiment beau d'être missionnaire !

Léonard. — Oh ! qu'un missionnaire fait de bien en évangélisant et en christianisant les peuples barbares !

Taché. — Que je voudrais devenir un de ces hommes qui, comme les premiers apôtres, passent leur vie à faire connaître, aimer et servir Dieu !

Sansfaçon. — Eh bien ! moi, je n'ai pas cette ambition-là. Sans doute, c'est bien beau d'être missionnaire ; mais, les missionnaires, ils en mangent de la misère !

Taché. — Il est vrai que, pour avoir ses aises et ne pas manger de misère, il est plus sûr de rester tout bonnement à Montréal. Mais pourtant, quand on connaît les travaux des missionnaires, quand on se rend compte du bien qu'ils font, non seulement chez les sauvages, mais aussi par ces grandes retraites qu'ils prêchent dans nos églises, on est comme malgré soi saisi d'admiration.

Léonard. — Pour ma part, moi, je serais prêt à renoncer aux carrières du monde les plus brillantes pour avoir un jour le bonheur d'être missionnaire.

Sansfaçon. — Si je me faisais prêtre, moi, au lieu d'aller chez les sauvages, j'aimerais mieux rester par ici et prêcher des retraites.

Bernard. — Mais quoi ! aimerais-tu, toi aussi, à devenir prêtre? Tu me surprends !

Sansfaçon. — Si j'aimerais ça? pour le sûr ; à une condition, pourtant, c'est que je pourrais le devenir sans beaucoup étudier.

Taché. — Cependant, pour être prêtre il faut étudier, étudier beaucoup et longtemps.

Sansfaçon. — Je le sais bien, et c'est pour cela que je pense que je ne serai jamais prêtre. Pensez-y donc, moi qui n'ai jamais aimé l'école, moi qui avais toujours besoin de deux ans pour apprendre ce que les autres apprenaient dans une année, il me faudrait encore étudier pendant douze ans !

Bernard. — Dis donc plutôt vingt-quatre ans.

Sansfaçon. — C'est bien vrai, vingt-quatre ans, puisque j'ai toujours besoin de deux fois le temps des autres pour apprendre la même chose. Ah ! tiens, plutôt que d'étudier tant que ça, j'aime mieux apprendre un métier.

Bernard. — Chacun son goût.

Sansfaçon. — C'est ça, chacun son goût. Et puis, je vais vous dire une chose, c'est que ça me force déjà d'écouter les sermons, ça me forcerait encore bien plus de les faire. Tiens ! ce n'est pas ni ci ni ça, je vais apprendre un métier.

Bernard. — Quel métier veux-tu apprendre?

Sansfaçon. — Si j'ai assez de talent, j'apprendrai la profession de barbier.

Léonard. — Je crois que tu réussirais.

Sansfaçon. — Je l'espère. Plus tard, on dira : " Voyez donc, ce Sansfaçon, on disait qu'il n'avait pas de talent, quand on pense ! mais c'est un homme qui fait la barbe à tous les citoyens du quartier !

Taché. — Tu ne tiens pas à aller chez les sauvages, et je crois que tu as raison, car si tu te fais barbier tu perdrais ton temps chez les sauvages.

Sansfaçon. — Comment ça?

Taché. — Parce que les sauvages n'ont pas de barbe.

Sansfaçon. — C'est vrai, ça, un barbier ça ne se trouve que chez les gens civilisés. Mais on perd son temps ici ; on était parti

pour une excursion, et puis on n'avance pas ; nos amis doivent être déjà sur la montagne.

Bernard. — Eh bien ! partons !

Léonard. — Je crois bien que vous allez me laisser ici ; je vais rester avec Taché, qui passerait la journée à s'ennuyer, si je partais avec vous. De votre côté, vous serez toujours assez nombreux pour bien jouer et bien vous amuser.

Sansfaçon. — En v'là un plan ! Nous arrêtons ici pour prendre un compagnon, et, au lieu de partir avec un de plus, il faut partir avec un de moins.

Bernard. — Eh bien, Léonard, je n'insiste pas ; puisque cela te fait plaisir, reste ici avec notre ami Taché, et tiens-lui bonne compagnie.

Léonard (à Sansfaçon). — Tiens, emporte avec toi mon panier. (Il lui présente son panier.) Mais tu me le rapporteras ce soir.

Sansfaçon. — Oui, mais il sera vide.

Léonard. — Je m'y attends.

Bernard et Sansfaçon. — Bonjour !

Taché et Léonard. — Bonjour ! Amusez-vous bien.

Sansfaçon et Bernard (sortent en chantant) :

Patati, patata-a,
Vole, mon cœur, vole, vole, vole ;
Patati, patata-a,
En pique-nique on s'en va ;
En pique-nique on s'en va, va, va ;
En pique-nique on s'en va.

2[e] SCÈNE.

Taché et Léonard.

Léonard. — Je suis content de n'être pas parti avec eux.

Taché. — Tu te prives, pour moi, d'une belle promenade ; je t'en remercie, car tu me fais grand plaisir en restant avec moi. (Ils s'asseyent.) Ecoute, cette année je ne commence pas mes vacances comme par le passé.

Léonard. — En effet, tu as l'air sombre et pensif.

Taché. — C'est que je tire des plans. Mon temps d'école est fini, vois-tu ; et maintenant il faut que je songe à me trouver un emploi. Ma mère reste seule avec ma sœur et moi, et elle est trop pauvre pour me faire continuer mes études.

Léonard. — Que penses-tu donc faire ?

Taché. — M'engager comme commis dans un magasin, ou bien apprendre un métier. Je t'avoue que tout cela ne me tente guère. Mais puis-je faire autre chose ?

Léonard. — Il faudra bien que tu travailles une couple d'années, avant de gagner assez pour te suffire à toi-même.

Taché. — Oui, je m'y attends.

Léonard. — Et, même après deux ans, tu n'es pas bien sûr de trouver un bon emploi, d'avoir toujours de l'ouvrage.

Taché. — En effet, on voit tant d'ouvriers qui cherchent du travail sans en trouver, tant de commis qui attendent une situation qui n'arrive pas.

Léonard. — Mais, écoute donc, Taché ; si tu penses que ta mère peut se passer de toi, pourquoi ne demandes-tu pas ton admission au juniorat des Oblats ? Je sais que tu aimerais — comme je l'aimerais aussi beaucoup moi-même — à te faire prêtre missionnaire.

Taché. — Oui, je voudrais être missionnaire, et je t'avouerai que c'est là ma seule ambition.

3e SCÈNE.

Taché, Léonard et Honorat.

Honorat (entrant). — Bonjour ! mes amis.

Taché (debout). — Tiens, c'est Honorat !

Léonard (debout). — Mais oui ! Honorat qui arrive d'Ottawa !

Taché. — Comment vas-tu, notre cher ami ?

Honorat. — Oh ! en vacances, ça va très bien. Il est si doux de revoir ses anciens bons amis après une longue absence !

Léonard. — Quand es-tu arrivé du juniorat ?

Honorat. — D'hier soir seulement.

Taché. — Tu es bien aimable de nous faire une de tes premières visites.

Honorat. — C'est que j'ai rencontré ce matin nos amis Bernard et Sansfaçon, en route pour une excursion sur la montagne. Ils m'ont prié de les accompagner, mais je ne m'en souciais pas. Comme je ne faisais que d'arriver chez mes parents, je ne pouvais songer à les quitter déjà pour toute la journée. Aussi, ils n'ont pas insisté pour m'emmener avec eux, mais ils m'ont dit que, si je désirais vous voir, je vous trouverais tous deux chez Mme Taché ; et j'ai filé tout droit ici.

Taché. — Sois le bienvenu. Je suis très heureux de te voir.

(Ils s'asseyent.)

Léonard. — Parle-nous donc un peu du juniorat.

Honorat. — Je n'y ai pas la moindre objection. Il fait plaisir de parler de ce que l'on aime à ceux que l'on aime.

Taché. — Aimes-tu bien le juniorat ?

Honorat. — Si je l'aime ! Je viens d'y passer une année, et je vous déclare catégoriquement que cette année a été d'emblée la plus heureuse de ma vie.

Léonard. — Mais comme tu dis des grands mots !

Honorat. — Il faut bien que vous vous aperceviez que je viens d'une grande école ; mais, ne soyez pas en peine, je ne pourrais pas continuer sur le même ton. Je vous dirai donc tout bonnement que je me plais beaucoup au juniorat.

Taché. — Tu ne t'es pas ennuyé ?

Honorat. — Oui, mais seulement pendant quelques jours. Je me trouvais pour la première fois au milieu d'une foule de visages inconnus, et j'avais beau regarder à droite et à gauche, je ne pouvais rien découvrir qui ne me fût complètement étranger. J'étais tout à fait dépaysé ; je me trouvais comme un poisson hors de l'eau. Cependant cette impression étrange et pénible n'a pas duré ; après deux ou trois jours, toutes ces figures, que j'avais trouvées tout d'abord froides et insignifiantes, m'étaient devenues souriantes et sympathiques ; et depuis lors, j'ai eu au juniorat autant de bons amis que de condisciples.

Taché. — Etiez-vous nombreux au juniorat, pendant l'année dernière ?

Honorat. — Notre nombre a varié quelque peu, comme il arrive toujours ; quelques-uns sont partis, d'autres sont entrés dans le cours de l'année. Mais la moyenne de notre nombre a été de quatre-vingts.

Taché. — Quatre-vingts ! mais c'est un nombre considérable !

Léonard. — Pour quelles raisons quelques-uns ont-ils quitté le juniorat ?

Honorat. — Ces raisons ne nous sont pas toujours connues ; je sais cependant que l'un est parti parce qu'il n'avait pas de santé, deux autres parce qu'ils ne pouvaient suivre leur classe ; un autre enfin, est parti parce qu'il ne se plaisait pas au juniorat. On n'y retient personne malgré soi.

Taché. — Mais vous êtes pourtant bien traités au juniorat ?

Honorat. — Oui, certes, nous sommes bien traités. Pour ma part, je ne puis m'expliquer le dégoût qui s'empare de quelques-uns.

Taché. — Comment les Pères Oblats soutiennent-ils leur juniorat ?

Honorat. — C'est leur secret. Ils ont une petite publication, la *Bannière de Marie Immaculée*, qui rapporte bien certains profits, mais je crois que c'est, en somme, une source de revenus bien insuffisante pour couvrir toutes leurs dépenses.

Léonard. — Les junioristes ne paient que cent piastres de pension par an ; c'est peu de chose.

Taché. — Oui, c'est peu ; mais c'est encore trop pour ceux qui ne peuvent pas même donner vingt-cinq piastres.

Honorat. — Tous ne paient pas une pension de cent piastres.

Taché. — Y en a-t-il beaucoup qui paient moins?

Honorat. — Je ne sais pas au juste ; les Pères n'en disent rien ; mais j'ai de solides raisons de croire qu'il y en a un bon nombre qui ne donnent absolument rien.

Taché. — Rien ! En connais-tu de ceux-là ?

Honorat. — Je puis vous en nommer au moins un.

Taché. — Quel est cet heureux mortel?

Honorat. — Ta curiosité ne me paraît pas désintéressée. Je vais la satisfaire. Eh bien !.celui-là, c'est moi.

Taché. — Comment, toi ! Les Pères te donnent ta pension, ton instruction, tes livres, tout enfin, et cela gratuitement?

Honorat. — Absolument sans rien recevoir en retour, de la part de ma pauvre mère. Et tout ce que l'on exige de moi, c'est que je profite bien des moyens qui me sont donnés de m'instruire et de me préparer à devenir un bon prêtre missionnaire.

Taché (debout). — Quel avantage pour moi si je pouvais être un de ces heureux protégés !

Léonard (debout). — Et quelle consolation pour moi, Taché, si je pouvais te suivre au juniorat !

Honorat (debout). — Qu'il me serait doux d'être en votre compagnie, quand je m'en retournerai, dans huit jours !

Taché. — Dans huit jours ! Inutile d'y songer ; nous n'aurions pas le temps de faire les arrangements.

Honorat. — Mais ces arrangements peuvent se conclure en peu de temps, si vous traitez d'affaire personnellement avec notre Père Supérieur.

Léonard. — Votre Père Supérieur doit-il venir à Montréal?

Honorat. — Il y est déjà.

Léonard et Taché. — Déjà?

Honorat. — Je suis arrivé hier en sa compagnie.

Léonard. — Où pourrions-nous le rencontrer?

Honorat. — A la maison des Pères Oblats, près de l'église Saint-Pierre.

Léonard. — J'aimerais à aller tout de suite l'entretenir. (A Honorat.) Veux-tu venir me présenter à lui ?

Honorat. — Très volontiers.

Taché. — Attendez donc que ma mère soit revenue, et nous irons tous ensemble.

Honorat. — C'est encore mieux ; je vous présenterai tous deux au R. Père Supérieur, et je me ferai un devoir et un plaisir de dire du bien de vous.

Léonard. — Je t'en serai bien reconnaissant. Mais qu'elle se hâte d'arriver, la mère !

Taché. — Tu peux nous dire l'heure, Léonard ?

Léonard (regardant à sa montre). — Il est onze heures et quart.

Taché. — J'espère que ma mère sera de retour dans un quart d'heure.

Léonard (à Honorat). — Tu portes aussi une montre, Honorat ?

Honorat. — Non, je n'ai pas de montre.

Taché (à Honorat). — Mais tu portes un cordon à ta boutonnière ?

Honorat. — C'est vrai ; (sortant sa croix de junioriste) mais voici ce qu'il y a au bout.

Léonard. — Une petite croix d'oblat !

Honorat. — Oui, c'est une croix de junioriste.

Taché. — Tous les junioristes en ont de semblables ?

Honorat. — Presque tous. Elle est accordée aux nouveaux junioristes, quand, pendant six mois, ils ont donné satisfaction à nos Pères directeurs, par leur bonne conduite.

Léonard. — Tous doivent tenir à mériter de porter cette belle petite croix ?

Honorat. — Personne n'y est indifférent, je vous assure ; ceux qui l'ont reçue y sont aussi attachés, je crois, que les Pères eux-mêmes sont attachés à leur grande croix de missionnaire. Nous avons chaque année deux fêtes religieuses où la croix est remise à ceux qui ne l'ont pas encore. A cette occasion, nous avons une cérémonie que nous aimons beaucoup. On y chante des cantiques de circonstance qui nous impressionnent profondément. Le R. Père Provincial, qui aime le juniorat comme une mère aime son enfant, vient, quand il le peut, présider lui-même cette cérémonie, il bénit les croix et les impose à ceux qui les ont méritées.

Taché. — Ah ! que je voudrais, aux vacances prochaines, porter, moi aussi, cette petite croix !

Léonard. — Bien volontiers, j'enlèverais ma montre pour mettre à la place ce signe religieux. Il me semble que, si je le portais, je me croirais déjà missionnaire.

Taché (regardant dans la coulisse). — Tiens, ma mère et ma sœur arrivent.

Léonard. — Oh ! partons tout de suite. (Ils sortent.)

2e ACTE.

(Au parloir des Pères Oblats.)

1re SCÈNE.

R. P. Guigues, Honorat, Taché, Léonard.

Honorat. — Je vous salue, R. Père Supérieur, et je vous invite, de la part de mes parents, à ne pas quitter Montréal sans leur faire au moins une courte visite.

R. P. Guigues. — Je vous remercie. Si j'en ai le loisir, je n'y manquerai pas. Mais quels sont donc ces deux jeunes messieurs que vous m'amenez avec vous?

Honorat. — L'un est un M. Taché, l'autre, un M. Léonard.

R. P. Guigues (il leur donne la main). — M. Léonard ? le fils de monsieur le pharmacien de ce nom ?

Léonard. — Oui, R. Père Supérieur.

R. P. Guigues. — J'ai bien connu votre père quand je demeurais à Montréal.

Léonard. — Je sais ; mon père parle souvent de vous.

R. P. Guigues. — Et l'autre est un M. Taché ?

Taché. — Oui, R. Père Supérieur.

Honorat. — Ils sont tous deux mes anciens condisciples, et nous sommes toujours restés bons amis.

R. P. Guigues. — Il faut resserrer, pendant ces courtes vacances, ces liens de bonne amitié qui vous unissent. Asseyez-vous. (Tous s'asseyent.)

Honorat. — Vous ne savez pas, R. Père Supérieur, pourquoi je les ai conduits ici ? Tous deux connaissent déjà le juniorat et désireraient y entrer.

R. P. Guigues. — Il paraît que vous allez vite en prosélytisme ; vous n'êtes arrivé à Montréal que d'hier et vous m'amenez déjà deux aspirants junioristes !

Honorat. — Je vous les amène parce qu'eux-mêmes m'ont demandé à vous être présentés.

R. P. Guignes. — C'est très bien ! J'avoue, mes deux jeunes messieurs, que je vous connais déjà de réputation. Le directeur spirituel de votre école m'a renseigné sur vos succès, sur vos heureuses dispositions et sur vos projets d'avenir.

Taché. — Il vous a dit que nous désirions entrer dans votre communauté ?

R. P. Guignes. — Oui, c'est ce qu'il m'a dit. Etes-vous, en effet, bien désireux de vous faire prêtres oblats?

Taché. — Je n'ai pas d'autre ambition, mais....

Léonard. — Je le désire aussi beaucoup, mais mon père s'y oppose fortement.

R. P. Guignes. — Votre père ! M. Léonard ! ne veut pas que vous entriez chez les Oblats? Mais c'est pourtant un brave chrétien, un ami de notre communauté. Le lui avez-vous demandé sérieusement ?

Léonard. — Très sérieusement. Mais c'est inutile ; il ne veut pas en entendre parler.

R. P. Guignes. — Et que vous répond-il ?

Léonard. — Il me répond que je suis trop jeune pour entrer dans une communauté, et qu'il vaut mieux que j'aille au collège.

R. P. Guignes. — Quel âge avez-vous ?

Léonard. — Quatorze ans.

R. P. Guignes. — Quatorze ans ! Vous n'êtes pas trop jeune ; beaucoup d'enfants plus jeunes sont entrés en communauté pour se former à la vie religieuse, et ils ont parfaitement réussi. Plusieurs parmi eux sont devenus des saints que l'Eglise honore et qu'elle nous propose pour modèles. Il faut que vous disiez bien tout cela à votre père.

Léonard. — Il ne voudra pas m'écouter. Si vous veniez plutôt le voir vous-même et le prier de me donner son consentement.

R. P. Guignes. — Non, ce n'est pas à propos, au moins pour maintenant. Il faut que vous fassiez vous-même tout ce que vous pourrez pour obtenir son consentement, et, s'il vous le refuse, vous m'en informerez : je verrai alors ce que je pourrai faire.

Léonard. — Mais comment faut-il m'y prendre? Je le lui ai déjà si souvent demandé ; je crains de paraître obstiné et de désobéir. Cependant, Révérend Père, j'ai lu dans la vie de mon saint patron, saint Louis de Gonzague, que ce n'est qu'à force d'instances qu'il a réussi à obtenir le consentement de son père, pour se faire religieux.

R. P. Guigues. — Eh bien ! vous pouvez faire comme votre aimable patron. En le canonisant, la sainte Eglise a approuvé sa conduite et l'a donné pour modèle aux jeunes gens.

Léonard. — Ce n'est donc pas toujours désobéir ni offenser Dieu que de s'opposer à la volonté de ses parents ?

R. P. Guigues. — Ecoutez-moi et tâchez de bien me comprendre, mon enfant. Les droits des parents sont limités par les droits de Dieu. Il en est ainsi, par exemple, quand il s'agit, pour un enfant, du choix d'un état de vie. C'est Dieu, et non les parents, qui donne la vocation et les grâces pour la suivre. C'est le devoir d'un père de favoriser la vocation de ses enfants, surtout quand il s'agit de la vocation à un état de vie aussi parfait que l'état religieux. Telle est, mon enfant, la doctrine des saints, de saint Ligori en particulier. Cependant, je veux que vous compreniez bien, mon enfant, que je ne vous conseille pas de résister absolument à votre père, ni de déserter de la maison paternelle ; dans les circonstances, ce ne serait pas sage, vous êtes encore trop jeune pour prendre une mesure si grave. Mais ce qu'il est de mon devoir de vous recommander, c'est que vous fassiez toutes sortes de supplications et que vous preniez tous les moyens honnêtes pour obtenir de votre père le consentement désiré. Tenez-vous en à cela, et n'oubliez jamais qu'un bon fils doit respecter ses parents.

Léonard. — Vos paroles m'instruisent et m'éclairent ; cependant, je l'avoue, je ne sais comment me présenter de nouveau à mon père ; je crains de n'avoir pas la force de lui parler comme vous dites que j'en aurais le droit.

R. P. Guigues. — Voici ce que je vous recommande : vous allez commencer par bien prier, vous demanderez au divin Cœur de Jésus de fléchir la volonté de votre père, et vous implorerez avec une grande ferveur l'assistance de Marie Immaculée, la patronne des Oblats, et de saint Louis de Gonzague, votre patron, à vous, mon enfant ; puis vous vous présenterez à votre père avec calme ; vous lui parlerez d'un ton respectueux et rassuré ; et, s'il ne paraît pas se laisser gagner, vous vous jetterez à ses pieds ; alors, la grâce de Dieu, je l'espère, mettra dans votre cœur et sur vos lèvres des paroles auxquelles votre père ne pourra pas résister.

Léonard (se lève). — Je vous remercie de vos excellentes recommandations, R. Père Supérieur, et, si vous le voulez,

je vais immédiatement les mettre en pratique, et me rendre d'abord à l'église.

R. P. Guigues. — C'est très bien, mon enfant, je prie Dieu de vous bénir.

Honorat (à Léonard). — Je pars avec toi, Léonard, et je vais aussi me rendre à l'église pour y faire une prière pour toi, au pied de la Vierge Immaculée.

Léonard. — Je te remercie, Honorat. (Ils sortent.)

2e SCÈNE.

R. P. Guigues, Taché.

R. P. Guigues. — Et vous, jeune M. Taché, rencontrez-vous aussi quelque opposition de la part de vos parents?

Taché. — Non, R. Père Supérieur, ma mère, qui est veuve, désire autant que moi que je devienne prêtre oblat. Mais il faut que je vous dise qu'elle est incapable de payer ma pension.

R. P. Guigues. — Mais, si vous entrez chez les Oblats, votre mère ne pourra jamais recevoir votre assistance ; vous appartiendrez tout entier à votre communauté, et votre mère restera seule?

Taché. — Oui, seule avec ma sœur.

R. P. Guigues. — Mais votre sœur ne pourra jamais faire beaucoup pour aider votre mère?

Taché. — Plus peut-être que vous ne pensez. Grâce à Dieu, ma mère, toute pauvre qu'elle est, a pu lui faire donner une bonne éducation ; ma sœur est bien instruite, elle est diplômée ; et, depuis deux ans, elle fait la classe avec grand succès, et reçoit un assez bon salaire dont nous avons bénéficié, ma mère et moi.

R. P. Guigues. — Croyez-vous que votre sœur continuera longtemps à partager avec votre mère les fruits de son travail?

Taché. — Aussi longtemps que ma mère en aura besoin ; elle lui est très attachée, et ne voudrait pas, pour rien au monde, la laisser dans la misère, tant qu'elle pourra la soulager.

R. P. Guigues. — Il n'y a donc, du côté de votre mère, aucune objection à votre entrée chez les Oblats? Vous l'avez déjà entretenue de votre projet? Que disait-elle à la pensée que vous alliez la quitter?

Taché. — Elle me disait : "Si jamais tu me quittes pour te faire prêtre religieux, tu me verras peut-être répandre des larmes ; mais à ces larmes de l'amour maternel, que je

ne pourrai retenir, se mêleront des larmes de joie, et celles-ci seront les plus abondantes." Puis elle ajoutait : "Quand tu ne seras plus auprès de moi, je ferai comme faisait la Sainte Vierge quand Notre-Seigneur l'eut quittée pour prêcher l'Evangile ; éloignée de toi, je te suivrai par la pensée, et, quand tu seras prêtre, je te porterai le secours de mes prières et de mes vœux, dans tes travaux apostoliques. Enfin, j'emploierai tous mes faibles moyens à t'aider à sauver des âmes."

(Ils se lèvent.)

R. P. Guigues (à part). — Ils ont formé un beau projet, cet enfant et sa mère, se pourrait-il qu'il ne se réalisât jamais et qu'il ne fût qu'un rêve? (A Taché.) Maintenant, écoutez-moi, mon cher enfant, il faut que vous renonciez à venir au juniorat, au moins pour une année ou deux ; votre mère ne pouvant pas se charger de vos frais de pension, il nous est impossible de nous en charger nous-mêmes. Il m'est bien pénible de vous refuser, mais c'est une nécessité qui s'impose.

Taché. — Mais vous en avez reçu bien d'autres, paraît-il, qui ne vous donnent rien?

R. P. Guigues. — C'est précisément la raison pour laquelle nous ne pouvons pas en recevoir davantage. Nos ressources sont très limitées, et déjà nous faisons plus, pour ainsi dire, que nous ne pouvons faire pour nos junioristes pauvres. Il serait imprudent d'en accepter encore ; cela pourrait nous jeter dans des difficultés financières qui causeraient la ruine de notre maison ; j'en ai déjà remis plusieurs à un an ou deux, espérant que, d'ici là, la Providence nous fournira de nouveaux secours.

Taché. — Il n'est donc pas certain que, même dans un an ou deux, vous me donniez une réponse favorable? J'ai fini d'aller à l'école et je ne me crois pas en état de gagner ma vie ; je vais donc perdre mon temps en attendant?

R. P. Guigues. — Non, mon enfant, quand on est bien résigné à la volonté de Dieu, que l'on fait tout ce que l'on peut pour correspondre à ses desseins toujours miséricordieux et sages, on ne perd pas son temps, mais on le sanctifie et on se rend digne des faveurs du ciel. Soyez donc bien résigné, et, puisque vous êtes le fils unique d'une mère veuve et pauvre, efforcez-vous de rendre à votre si tendre mère tous les bons offices dont vous êtes capable. Il faut croire que c'est Dieu qui a disposé les choses de manière que vous ne

puissiez pas la quitter et que vous soyez en quelque sorte sa providence.

Taché. — Que son saint nom soit béni ! Maintenant, Révérend Père Supérieur, il est temps de me retirer. Je vous remercie bien cordialement de vos bonnes paroles. Elles m'ont encouragé et fortifié. Elles auront le même effet, je l'espère, sur le cœur de ma mère, à qui je me ferai un devoir de les transmettre. Adieu, bon Père Supérieur.

R. P. Guigues. — Au revoir, mon cher enfant. Si vous désirez revenir causer avec moi, je serai à votre disposition.

Taché. — Merci, Révérend Père Supérieur. (Il sort.)

3e SCÈNE.

R. P. Guigues seul.

R. P. Guigues. — Qu'il m'est pénible de ne pouvoir ouvrir les portes de notre communauté à cet enfant si sage, si bien doué, si bien disposé ! O mon Dieu, envoyez-lui un protecteur !

3e ACTE.

1re SCÈNE.

(Chez M. le pharmacien Léonard.)

M. Léonard et Léonard (Louis).

(M. Léonard, assis à son bureau, lit un journal,)

Léonard (entre). — Mon père, je désire encore vous demander une faveur. Etes-vous disposé à m'écouter ?

M. Léonard. — Est-ce que je ne le suis pas toujours ?

Léonard. — Et à me l'accorder ?

M. Léonard. — Je n'ai pas l'habitude de te refuser ce qui est raisonnable. Parle. Que me veux-tu ?

Léonard (timidement). — Ce que je veux ? vous le savez bien.

M. Léonard. — Comment, viens-tu encore me demander de te permettre d'entrer chez les Oblats ? Etrange idée vraiment !

Léonard. — Eh bien ! oui, mon père, et cette fois je me présente avec plus de confiance et d'espoir que jamais.

M. Léonard. — Inutile, mon enfant. Quant à cela, tu dois le savoir, ma détermination est prise.

Léonard. — Mais, cette détermination, ne pouvez-vous pas la changer ?

M. Léonard. — Jamais ! Je ne suis pas une vieille femme pour me laisser émouvoir par les caprices d'un enfant.

Léonard. — Vous ne voulez donc pas voir dans mon projet autre chose que du caprice ?

M. Léonard. — Non, parce qu'il n'est en effet qu'un pur caprice d'enfant. (il dépose son journal.) Ecoute : tu sais bien que je t'aime, et que je te veux du bien. La preuve, c'est que je suis disposé à te placer dans un collège où tu pourras faire de bonnes études. De plus, j'ai jeté les yeux sur toi pour te donner ma pharmacie, parce que tu es celui de mes fils qui m'inspire le plus de confiance ; ou, si tu le préfères, car je veux te laisser ta liberté, tu étudieras une profession, tu pourras être notaire, avocat ou médecin. Vois quel brillant avenir s'ouvre devant toi. Tu pourras même te faire prêtre si tu y tiens absolument, je ne m'y opposerai pas ; mais toujours je m'opposerai, et de toutes mes forces, à ce que tu te fasses religieux. Entends-tu ? c'est clair, hein ? et c'est parfaitement réglé.

Léonard. — Comment, mon père ? vous dites que vous me laissez ma liberté, et vous me refusez la seule chose que je désire, vous me refusez de me faire prêtre religieux ?

M. Léonard. — Encore une fois, c'est parce que je trouve ton projet ridicule et insensé. Tu le regretterais toi-même plus tard, si je te laissais la liberté de le poursuivre.

Léonard. — Jamais ! mon père.

M. Léonard. — Non, tiens, jamais ! Tu parles avec bien de l'assurance, mon garçon, on a tant d'expérience à ton âge. (Ironiquement.) Non, jamais ! c'est facile à dire.

Léonard. — Mais vous trouvez mon projet insensé ? Est-donc une folie que de se faire prêtre missionnaire pour travailler à convertir et à sauver des âmes ? Les païens appelaient les premiers apôtres des insensés, mais cela n'arrêtait pas les apôtres, parce qu'ils savaient que la folie de la croix sauverait le monde.

M. Léonard. — Arrête ! J'aime bien à entendre des sermons, mais à l'église, quand ils sont donnés par des prêtres, et non pas quand ils me sont faits par des blancs-becs.

Léonard. — Pardonnez-moi, mon père, si je suis allé trop loin ; je ne croyais pas manquer au respect que je vous dois.

M. Léonard. — Eh bien ! si tu ne veux pas me manquer de respect, obéis-moi, car la désobéissance est opposée au respect, et abandonne enfin ton ridicule projet.

Léonard (avec émotion). — J'insiste fortement . . .

M. Léonard. — Et bien inutilement . . .

Léonard. — Pour obtenir la faveur que je sollicite, mais je ne crois manquer d'obéissance ; Notre-Seigneur nous a dit : " De-

mandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira." De même qu'on peut demander à Dieu une deuxième, une dixième, une centième fois, une grâce qu'on n'a pas obtenue une première fois, je crois que ce n'est ni vous désobéir ni vous manquer de respect que de faire des instances auprès de vous.

M. Léonard. — Tu es d'une tenacité étrange !

Léonard. — C'est que la chose que je vous demande me tient au cœur ; toute ma vie en dépend.... et mon éternité !

M. Léonard. — Tu ferais mieux de m'obéir, mon enfant.

Léonard. — Je veux vous obéir, et je vous le dois, aussi, quand j'aurai épuisé toutes les ressources dont jouit un enfant de Dieu, je m'abandonnerai tout entier à la force de votre volonté : car si l'obéissance m'obligeait à devenir balayeur de rues, ou garçon d'écurie, je me courberais encore sous le joug de votre autorité. Mais, mon père, puisque Dieu m'appelle à devenir prêtre dans une communauté religieuse, je vous en supplie, laissez-moi suivre ma vocation.

M. Léonard. — Ta vocation ! ta vocation ! Qui me dit que tu es vraiment appelé à l'état religieux ?

Léonard. — Le directeur de ma conscience pourrait vous le dire ; je lui en laisse toute liberté. Il connaît déjà, depuis assez longtemps, la forte inclination qui me porte à entrer chez les Oblats, et il m'encourage à la suivre, en me disant que cette inclination ne peut venir que du ciel.

M. Léonard (debout). — Toutes ces paroles inutiles me fatiguent et m'agacent. Parle-moi d'autre chose ou laisse-moi tranquille.

Léonard. — Ma tenacité vous fatigue, je le comprends ; mais j'ai lu dans la vie de mon saint patron, qu'il eut aussi à opposer une forte résistance à la volonté de son père, pour arriver à suivre sa vocation à la vie religieuse. Je crois donc mes démarches autorisées par son exemple. De plus, j'ai pris l'avis d'un homme que vous appelez vous-même un saint prêtre. Eh bien ! ce prêtre m'a bien recommandé de prendre tous les moyens honnêtes pour arriver à gagner votre consentement. Il a même ajouté, en me citant les paroles de saints auteurs, que, quand il s'agit du choix d'un état de vie honnête, les parents n'ont pas le droit de s'y opposer.

M. Léonard (à part). — Il en sait plus long que moi sur ce sujet. Je ne sais plus que lui répondre. (Il s'assied et prend son journal.)

Léonard. – Vous refusez toujours ? (A part.) Je ne veux cependant pas quitter mon père avant d'avoir obtenu son consentement. J'irai jusqu'au bout. (A son père.) Je vous en supplie, accordez-moi la faveur que je sollicite. Pour l'obtenir, j'implore l'assistance du saint dont vous m'avez fait donner le nom au baptême, et dont la vie admirable m'a toujours si fortement édifié, c'est en se prosternant devant son père qu'il en a triomphé. Vous ne serez pas plus insensible à ma prière que ne le fut le père de saint Louis à la prière de son fils. Donnez-moi votre consentement, je vous le demande par l'intercession de mon saint patron et de la Vierge Immaculée. (Il se jette à genoux. M. Léonard se lève, s'éloigne, puis revient.) Et permettez que j'entre dans la vie religieuse, afin de me préparer à courir au salut des pauvres âmes rachetées par le sang d'un Dieu.

2e SCÈNE.

M. Léonard seul.

M. Léonard (avec une grande force et en le repoussant de la main). — Va-t-en, mauvaise tête. (Léonard tombe à la renverse ; après un moment il se relève et sort. Le père s'est affaissé sur sa chaise comme hors de lui-même.)

M. Léonard. — Que s'est-il passé ?.... (Il regarde à ses pieds.) Où est mon enfant ?.... Il me semble l'avoir vu rouler à mes pieds.... Est-ce un rêve ?.... Non, ce n'est pas un rêve.... C'est une affreuse réalité.... Que m'a-t-il dit ?.... Que m'a-t-il demandé ?.... Il m'a demandé, par l'intercession de son saint patron et de la Vierge Immaculée, de lui permettre de se faire prêtre missionnaire pour aller sauver les pauvres âmes rachetées par le sang d'un Dieu.... C'est bien ce qu'il m'a demandé.... ce généreux enfant... Et moi, que lui ai-je répondu ?.... (Bernard et Sansfaçon paraissent au fond de la scène. Ils se regardent d'un air effrayé et surpris ; puis ils se retirent aussitôt.) Ah je ne me croyais pas si méchant.... si cruel.... si barbare.... Je l'ai repoussé ! A sa prière si belle.... si touchante.... je lui ai répondu : Va-t-en !.... Va-t-en.... Cette parole qu'on peut adresser à un scélérat. Va-t-en.... cette parole qu'on jette à un chien malfaisant.... J'ai donc fait un abus sacrilège de mon autorité de père.... Oui, je suis son père, mais je suis indigne de l'être.... Je n'ai plus le droit

de l'appeler mon enfant.... (Il se jette à genoux.) Mon Dieu, pardonnez-moi ma dureté.... mon indignité.... mon sacrilège.... Ne soyez pas aussi insensible à ma prière que je l'ai été à celle de mon fils.

4e ACTE.

(Chez Mme Taché.)

1re SCÈNE.

Taché, Honorat.

(Taché est assis près de sa table, il est pensif et tient un livre sans y lire).

Honorat (entrant). — Je viens te demander des nouvelles, Taché. As-tu gagné le Père Supérieur ?

Taché. — Il est des mieux disposé à mon égard, mais il ne peut me recevoir au Juniorat. Bien d'autres avant moi ont demandé leur admission et ont dû être refusés tout à fait, ou, au moins, remis à un an ou deux. Quant à moi, il n'a pas même pu m'assurer que je serais admis dans deux ans. De plus, le R. Père Supérieur semble craindre que mon absence ne prive ma mère d'un secours nécessaire.

Honorat. — Cependant, ta mère serait prête à faire le sacrifice de tous les services que tu pourrais lui rendre à l'avenir.

Taché. — Oui, avec une immense joie, pourvu que je devienne prêtre. Si tu savais comme il y a longtemps qu'elle prie elle-même et qu'elle me fait prier pour obtenir cette grâce. Elle m'a dit si souvent : "Si tu deviens prêtre, je serai au comble de mes vœux, car je ne me fais pas l'idée d'un bonheur plus grand pour une mère, que de voir son fils monter à l'autel et recevoir de sa main la sainte communion.

Honorat. — Espérons que Dieu lui accordera cette douce consolation.

2e SCÈNE.

Taché, Honorat, Léonard.

Léonard (entrant). — Je viens vous voir et me consoler auprès de vous, j'ai le cœur si malade !

Honorat. — As-tu vu ton père, et lui as-tu demandé son consentement ?

Léonard. — Oui, j'ai fait tout ce que le R. Père Supérieur m'a recommandé.

Taché. — Ton père te laisse-t-il enfin ta liberté ?

Léonard. — Ma liberté ! Je suis libre comme l'oiseau qu'on met en cage, libre comme l'agneau dont on lie les membres pour le porter au marché.

Honorat. — Il est donc bien vrai que ton père ne veut pas ?

Léonard. — Il refuse absolument.

Taché. — Cependant, le R. Père Supérieur espérait bien que tu serais exaucé.

Léonard. — Il s'est grandement trompé. Il ne connaît pas bien mon père.

Honorat. — Lui as-tu demandé à genoux son consentement ?

Léonard. — Je ne puis vous répondre. Je vous dirai seulement que je continue à croire que mon père m'aime beaucoup, qu'il m'aime trop.

Taché. — Eh bien ! Léonard, consolons-nous ensemble de notre mieux, et cherchons à oublier tout ce qui s'est passé aujourd'hui. Puisque, malgré toutes nos démarches et nos instances, nous ne pouvons rien obtenir, ce doit être un signe que nous n'avons pas la belle vocation que nous croyions avoir. Le bon Dieu ne nous en trouve pas dignes.

Léonard. — Au moins, toi, Taché, tu peux encore espérer, comme te l'a dit le R. Père Supérieur, les circonstances peuvent changer, et, avec des secours que la Providence tient dans sa main et qu'elle distribue souvent quand on s'y attend le moins, les Pères peuvent être mis bientôt en état de te protéger.

Taché. — Ne peux-tu pas, toi aussi, espérer encore ? La volonté de ton père est-elle donc de fer ?

Léonard. — Elle est de roc. Je ne peux pas plus la vaincre qu'il ne m'est possible de remuer un rocher.

Honorat. — Que je suis donc heureux, moi, de n'avoir pas subi toutes ces épreuves et d'avoir vu les portes du juniorat s'ouvrir, comme d'elles-mêmes, pour me laisser entrer !

3e SCÈNE.

Taché, Léonard, Bernard, Sansfaçon (barbouillé).

Sansfaçon et Bernard (chantent).

Patati, patata-a,
Vole mon cœur, vole, vole, vole ;
Patati, patata-a ;
On revient sur ses pas,
On revient sur ses pas, pas, pas ;
On revient sur ses pas.

Sansfaçon. — Ah ! Ils sont encore ici.

Bernard (à Léonard). — Nous sommes arrêtés chez vous pour te remettre ton panier, mais nous n'avons pas osé entrer ; ton père était seul et il pleurait.

Léonard. — Mon père pleurait ? (A part.) Je lui ai donc causé une bien grande peine.

Sansfaçon. — Oui, il braillait et puis il parlait tout seul. (A Léonard.) Tiens, je te remets ton panier tout plein de remerciements. (A Taché.) A toi, je te donne tous mes livres d'école, puisque tu aimes tant les livres ; ça aidera toujours à orner un peu ta bibliothèque. (Il lui remet tous ses vieux livres.)

Taché. — Merci, Sansfaçon ; mais tu te prives d'objets qui te seraient pourtant bien utiles.

Sansfaçon. — Ah ! non, ils ne me serviraient de rien. Je ne suis pas comme vous autres, moi. Je n'ai pas envie d'entrer dans aucun collège, ni de retourner à l'école. L'école est fermée, hein ! eh bien, qu'elle reste fermée ! Et puis, si elle se rouvre, ce ne sera toujours pas pour moi. Ça faisait huit ans que j'allais à l'école, j'ai bien fait ma part ; mes études sont *finites*. Au tour des autres à cette heure. Je suis assez instruit comme ça. Et puis, après huit ans de bonne école, je n'aurai pas besoin d'aller à l'école du soir, quand j'aurai cinquante ans.

Bernard. — Huit ans de bonne école !

Sansfaçon. — Bien, oui ! Est-ce que ce n'est pas une bonne école, l'école Saint-Pierre ?

Bernard. — Oui, mais pour ceux qui étudient.

Taché. — Mais tes livres te seraient toujours utiles, quand même tu n'irais plus à l'école.

Sansfaçon. — Comment est-ce qu'ils me seraient utiles ? Pour apprendre à lire ? Ah ! je sais lire, et puis quand même je ne le saurais pas, ça serait encore pareil, je n'aime pas ça lire, moi.

Honorat. — Sais-tu écrire aussi ?

Sansfaçon. — Oui, je sais écrire, sur des exemples.

Honorat. — Il sait écrire sur des exemples ! Ça va être bien commode pour tenir plus tard ses comptes dans sa boutique de barbier.

Sansfaçon. — Tenir des comptes ? Je ne tiendrai pas de comptes, je ne suis pas si bête que ça. Tenir des comptes, ça, c'est un plan pour ne pas être payé. A ma boutique, il faudra

payer argent comptant. Tenir des comptes, ça, ça mène à la banqueroute.

Léonard. — Tu es heureux, Sansfaçon, tu désires apprendre un métier, et personne ne t'en empêche.

Sansfaçon. — Oui, je suis très content. Mais si vous me trouvez si heureux, pourquoi est-ce que vous ne faites pas comme moi ? Pourquoi vouloir toujours aller à l'école ou au collège ?

Taché. — Ce n'est pas au collège que nous voudrions aller, mais c'est au juniorat.

Sansfaçon. — Eh bien, oui, au juniorat, c'est bien pareil. Pourquoi vouloir aller au juniorat, est-ce que vous n'êtes pas libres d'apprendre un métier ?

Taché. — Pour moi, personne ne m'en empêcherait ; mais je n'ai pas de goût pour cela.

Sansfaçon. — Si t'as pas de goût pour ça, c'est une autre affaire. Mais, on ne peut pas toujours être à son goût, va. Pour ça, c'est à chacun son tour. Quand nous allions ensemble à l'école, vous aimiez ça, vous autres, et puis, moi, je n'aimais pas ça ; et maintenant que ce serait le temps de mettre les livres de côté, vous autres vous aimez pas ça et moi j'aime ça.

Bernard. — Vous dites que vous voudriez entrer au juniorat ?

Taché. — Oui, mais nous ne le pourrons pas. Quant à moi, ma mère est trop pauvre pour payer mes frais d'éducation.

Léonard. — Et pour moi, mon père s'y refuse absolument.

Sansfaçon. — Ah ! ton père ne veut pas ! Eh bien ! mon vieux, tu peux te faire une croix *su l'bec.* Il ne veut pas, hein ? Ah ! c'est bien simple, tu n'iras pas ; je le connais, moi, ton père, et je sais que quand il a une idée dans le collet, il n'est pas aisé à faire démordre. Et puis, quand il te dit : "P'tit Louis, passe par ici," il faut bien que tu passes par ici, hein ? "P'tit Louis, ne va pas là," crains pas, P'tit Louis n'y va pas.

Léonard. — C'est vrai, mon père est d'une grande fermeté.

Sansfaçon. — Ouais ! il est solide comme un mur de prison. Écoute, Léonard, si tu veux dire comme moi, nous allons bien nous amuser tous les deux pendant les vacances. Et puis, quand on parlera d'ouvrir encore les collèges ou les écoles, nous nous trouverons des places d'apprentis chez un bon barbier. Moi, je crois que je connais le meilleur barbier de la ville, c'est Jack Washton, le gros nègre qui

tient boutique sur la rue.... sur la rue Barbe. Si tu veux, je vais retenir nos places pour le premier de septembre. Alors nous irons ensemble étudier notre noble profession.

Léonard. — Tiens, laisse-moi donc, je ne partage pas tes goûts.

Honorat (à Sansfaçon). — Tu parais aimer mieux les nègres que les sauvages.

Sansfaçon. — Et vous autres, vous paraissez aimer mieux les sauvages que les blancs. Tu ne veux donc pas accepter mon plan, Léonard, pourtant tu t'arrangerais bien mieux avec moi qu'avec ton père.

Honorat. — Ecoute donc, Sansfaçon, est-ce le gros nègre qui t'a fait ta toilette avant que tu viennes ici ? (Rires.)

Sansfaçon (s'essuie et se barbouille davantage). — Puisque vous commencez à rire de moi, bonjour ! (Il veut partir.)

Léonard. — Arrête donc un peu. Si tu veux que je te donne mon panier, je suis prêt à t'en faire cadeau. (Il lui présente son panier.)

Sansfaçon. — C'est bien, je t'en remercie. Il va bien me servir pendant les vacances. (En le regardant.) Mais j'aurais bien dû en avoir un plus grand soin.

Léonard. — En effet, tel que tu me l'as rapporté, tout brisé, j'aime autant ne pas en avoir.

Sansfaçon. — Ah ! il me le donne parce que je l'ai brisé ! Je n'ai pas été si mal inspiré de jouer avec. (Il tourne le panier et frappe de la main sur le fond.)

Léonard. — Qu'est-ce que tu fais donc ?

Sansfaçon. — Je te verse tous les remerciements que j'avais mis pour toi dans ton panier.

Léonard. — Farceur, va !

Sansfaçon. — A cette heure, il faut que j'aille me débarbouiller. Bonjour !

Les autres. — Bonjour ! Sansfaçon.

Sansfaçon. — N'oubliez pas ce que je vous ai dit : "C'est pas toujours à son tour d'être à son goût ; dans la vie c'est comme ça." (Il sort en chantant :)

Patati, patata-a,
Vole, mon cœur, vole, vole, vole ;
Patati, patata-a,
Dans la vie c'est comme ça,
Dans la vie c'est comme ça, ça, ça ;
Dans la vie c'est comme ça.

4e SCÈNE.

Léonard, Taché, Honorat, Bernard.

Bernard. — Ce Sansfaçon fera son chemin. Il est impayable.

Taché. — Il a réussi à me faire oublier un peu mon chagrin.

Léonard. — Quant à moi, je n'ai pas encore le cœur à rire.

Bernard. — Vous tenez donc beaucoup à vous faire oblats ?

Taché. — C'est bien notre grand désir, mais tout annonce que nous ne le pourrons pas.

Bernard. — Comme ça, vous allez venir au collège avec moi, n'est-ce pas ?

Taché. — Léonard ira, je suppose, son père y tient et il a les moyens de lui payer un cours d'études ; mais, pour moi, il m'est aussi impossible d'aller au collège qu'au juniorat, et je ne sais pas encore ce que je deviendrai.

Bernard (à Léonard). — Eh bien ! toi, au moins, Léonard, tu seras avec moi au collège, après les vacances ?

Léonard (indifférent). — Je suppose.

Bernard. — Mais tu n'as pas l'air d'y tenir ?

Léonard. — C'est que je m'étais fortement arrêté à un autre projet.

Bernard. — Cependant, toi qui aimes l'étude, qui as du talent, et as toujours bien réussi dans tes classes, que peux-tu désirer de mieux que de faire un solide et brillant cours d'étude dans un de nos excellents collèges classiques ? N'aimerais-tu pas à te faire homme de loi ou médecin, ou embrasser toute autre carrière avantageuse de la classe lettrée ?

Léonard. — Tout cela me laisse parfaitement indifférent. Je n'ai qu'un désir, c'est de me faire prêtre missionnaire.

Honorat. — J'espère encore, cher Léonard, que tu réussiras. Mes amis, il faut maintenant que je vous quitte ; je vous prie de m'excuser. Depuis mon arrivée chez mes parents, je ne suis encore resté que très peu de temps avec eux. Malgré tout l'intérêt que je prends aux événements du jour, je dois me rendre à la maison paternelle.

Bernard (à Léonard). — Si tu veux bien, nous allons l'accompagner jusque chez lui.

Léonard. — Très bien ! et j'irai ensuite rencontrer le R. P. Guigues, qui m'a recommandé de le revoir.

Bernard, Léonard, Honorat. — Au revoir ! Taché.

Taché. — Au revoir ! (Bernard, Léonard et Honorat sortent.)

5e SCÈNE.

Taché seul.

Taché. — Il faut aussi que je voie le Père Supérieur. J'y cours tout de suite avant que Léonard y aille. Oh ! s'il me donnait quelque bonne nouvelle ! Mon Dieu, soyez touché des prières et des larmes de ma mère, et bénissez mes démarches. (Il sort.)

5e ACTE.

Au parloir des Pères Oblats.

Ire SCÈNE.

R. P. Guigues et Taché.

Taché (entre). — Je vous salue, Père Supérieur. J'ose prendre la liberté que vous m'avez donnée de venir causer avec vous.

R. P. Guigues. — Vous faites bien, mon enfant. Asseyez-vous.

Taché. — J'ai donc porté à ma mère la triste nouvelle.

R. P. Guigues. — Et qu'a-t-elle dit, votre bonne mère ?

Taché. — Tout d'abord elle n'a rien dit, mais, comme elle tenait son visage dans ses mains appuyées contre la table, je me suis aperçu qu'elle sanglotait. Ma sœur, qui était auprès d'elle, essuyait aussi ses yeux humides de larmes. Enfin, nous pleurions tous trois en silence.... Puis, ma mère a pris la parole et elle nous a dit : " Mes enfants, je vous donne un mauvais exemple. Allons ! il faut être plus résigné à la volonté de Dieu. Il éprouve les pauvres, mais c'est parce qu'il les aime. Oui, Dieu aime les pauvres quand ils sont résignés à leur sort, car c'est à eux tout d'abord qu'il promet le ciel." Alors, elle m'a fait approcher d'elle, et, en me passant son bras autour du cou, elle a déposé sur mon front un de ses plus maternels baisers. Ensuite, j'ai parlé à mon tour, et j'ai répété de mon mieux les paroles consolantes que vous m'aviez adressées. Je me sentais soulagé, et je crois que ma mère et ma sœur l'étaient aussi.

2e SCÈNE.

R. P. Guigues, Taché, M. Généreux.

(M. Généreux entre.)

Taché (au R. P. Guigues). — Tiens ! M. Généreux qui vient nous voir.

M. Généreux. — Ah ! bonjour, mon Révérend Père. On m'a dit que vous étiez le Père Supérieur des petits Oblats d'Ottawa, si je me trompe pas.

R. P. Guigues. — Exactement, je suis le Père Guigues.

M. Généreux. — Oui, oui, c'est ça, le Père Guigues. Mon nom, à moi, est Généreux.

R. P. Guigues. — Ah ! M. Généreux, l'ancien chapelier de la rue Sainte-Catherine ?

M. Généreux. — Tout juste !

R. P. Guigues — Veuillez vous asseoir, M. Généreux.

M. Généreux (s'asseyant). — Ah ! bien, bien, le Père Guigues. Je suis bien content de vous rencontrer. Ma vieille est venue à l'église cette après-midi, et puis elle a su que vous étiez arrivé chez nos Pères, et puis elle m'a rapporté ça. "Tiens !" je lui ai dit, "je cours tout de suite le voir. Il faut que je règle ma petite affaire avec lui ?"

R. P. Guigues. — Comment, avez-vous quelque affaire à régler avec moi ? Est-ce un vieux compte qu'on aurait oublié de vous solder ?

M. Généreux (souriant). — Malheureusement non ; je ne suis pas venu chercher de l'argent, je suis venu vous en offrir.

Taché (se lève). — Excusez-moi, je crois devoir me retirer. (Au Père Supérieur). Si vous le voulez bien, mon Révérend Père, je reviendrai vous rencontrer.

M. Généreux. — Quant à moi, tu ne me gênes pas, mon cher enfant ; j'en rencontre bien d'autres plus gros que toi, qui ne me font pas peur.

R. P. Guigues (posant la main sur l'épaule de Taché). — Et il n'est pas malin, celui-ci. (A Taché). Attendez-moi quelque temps dans le petit parloir.

3e SCÈNE.

R. P. Guigues, Généreux.

M. Généreux. — Eh bien ! oui, mon père, je suis venu vous offrir un peu d'argent. J'ai lu dans votre beau petit journal... comment est-ce que vous appelez cela ? la "Bannière ?" la "Bannière ?"

R. P. Guigues. — Oui, la "Bannière de Marie Immaculée."

M. Généreux. — C'est cela, la "Bannière de Marie Immaculée." Eh bien ! oui, j'ai lu une page ; oh ! bien entendu, j'ai lu tout le livre ; mais j'ai lu une page qui commençait comme ça : "Une proposition avantageuse." C'était le titre. (Avec un

sourire significatif). Ah ! je crois que vous avez fait écrire cette page-là tout exprès pour moi. Toujours qu'il est dit, dans cette page-là, qu'en vous remettant deux mille piastres, on a droit de toujours avoir un enfant dans votre petite communauté.

R. P. Guigues. — Justement, c'est cela. Vous songez à fonder une bourse ?

M. Généreux. — Eh bien ! oui, c'est ce que je me propose. Et puis, ces enfants que vous gardez-là sont tous pour devenir des révérends pères, si je me trompe pas ?

R. P. Guigues. — Nous ne gardons dans notre maison d'étude que les jeunes gens qui nous donnent espoir qu'ils seront un jour de bons pères missionnaires. Cependant, il arrive de temps en temps que, parmi ceux que nous avions d'abord crus bien qualifiés, il s'en trouve qui trompent nos espérances et nous quittent.

M. Généreux. — Ah ! c'est dans ces choses-là comme dans le commerce, je suppose ; on n'a pas toujours la main sûre.

R. P. Guigues. — Non, ni le coup d'œil juste.

M. Généreux. — Quand j'avais mon magasin, il m'est arrivé, bien des fois, de vendre de mes chapeaux pas plus que la moitié du prix coûtant ; ça ne faisait pas beaucoup mon affaire ; mais je me rattrapais ensuite. J'ai fait des marchés qui me rapportaient joliment.

R. P. Guigues. — Vous avez très bien réussi, à ce qu'on dit, dans votre commerce ?

M. Généreux.— Ah ! je n'ai pas été de ces plus chanceux ; mais je me plains pas. Aujourd'hui, je suis pas trop mal en affaires. Je n'avais qu'un enfant, un garçon ; et puis, je lui ai fait faire un bon cours commercial, et il n'est pas obligé, comme moi, de tenir ses comptes dans sa tête. Je lui ai passé mon magasin sans aucune dette. Par exemple, il en a bien fait un peu depuis ce temps-là. Voyez-vous, les jeunes ne sont pas toujours du goût des vieux. Il a fait des grandes réparations, des grands changements, fait peinturer par-ci, fait peinturer par-là ; mais, aujourd'hui, il a quelque chose de propre, et il fait de bonnes affaires.

R. P. Guigues. — Avez-vous tout donné à votre garçon ?

M. Généreux. — Pardonnez ; je lui ai donné mon magasin, mais j'ai gardé pour moi les piastres. Vous savez, c'est toujours commode d'en avoir. Comme ça, je vis sans inquiétude, avec ma vieille, et puis on se chicane pas trop souvent.

R. P. Guigues. — Vous vous chicanez ! mais ça n'arrive jamais ?

M. Généreux. — Si fait, ça arrive bien quelques petites fois. Voyez-vous, quand elle se met dans ses grandes dévotions, je trouve qu'elle reste trop longtemps à l'église. Moi, je suis pas si dévot qu'elle, mais j'aime bien à y aller faire aussi mon petit tour.

R. P. Guigues. — Et puis, vous n'avez pas votre chance ?

M. Généreux. — Pas autant que je voudrais.—Mais je peux dire qu'on fait bon ménage. Et puis, je vous assure qu'on fait pas grand' dépense, allez ! On n'est rien que trois à la maison : ma femme, une fille de trente-trois ans, qu'on a élevée, et puis moi. Ma femme est tout *ainsi*, elle n'a pas une miette de fierté, et puis moi non plus. Je lui dis des fois : " Mais ça sert ben à rien d'avoir tant travaillé à ramasser de quoi pour nos vieux jours, on dépense rien."

R. P. Guigues. — Vous ne regrettez pas, cependant, de vous être fait, par un long travail honnête, une jolie petite fortune ?

M. Généreux. — Ah ! à dire vrai, c'est pas ça qui m'embarrasse, et ce qui me permet de vous offrir aujourd'hui mes deux mille piastres.

R. P. Guigues. — M. Généreux, vous portez bien votre nom ; vous savez comprendre les œuvres de charité et agir en conséquence.

M. Généreux. — Pour ça, ça jamais été mon défaut de jeter l'argent par les fenêtres ; mais, sans me vanter, je peux dire que j'ai toujours aimé à donner, de temps en temps, pour les bonnes œuvres. Ah ! les sœurs le savent bien, allez ! Je vous garantis qu'elles connaissent le chemin de la maison. Mais ça me fait plaisir de leur donner. C'est pas pour elles-mêmes qu'elles demandent, c'est pour les pauvres qu'elles ont à soulager. Elles ont des hospices, des orphelinats, des hôpitaux, des asiles, des dispensaires, de ci, de ça, tiens bon ! Ce n'est pas que je m'en plaigne : mais, je vous dirai bien, ça n'en finit pas.

R. P. Guigues. — Et ça ne finira jamais. Notre Seigneur a dit que nous aurions toujours des pauvres parmi nous. Il faut bénir ces sœurs de charité qui sont la providence de tous les nécessiteux.

M. Généreux. — Cependant, quelquefois on les appelle des ambitieuses.

R. P. Guigues. — Elles ont l'ambition de se dévouer pour les œuvres qui intéressent la gloire de Dieu et le bien du prochain.

Avant de les critiquer, il faudrait voir comment elles vivent et ce qu'elles font. La charité de Jésus-Christ qui les anime les porte à se dévouer au soulagement des pauvres et des infirmes. Elles passent souvent leurs nuits auprès des moribonds qu'elles préparent à recevoir les derniers sacrements et à bien mourir ; et, quand ils ont rendu le dernier soupir, elles sont encore là pour les ensevelir. Dans leurs vastes maisons, elles ont des centaines de pauvres, d'infirmes, de malades, d'aliénés à qui elles prodiguent les soins les plus maternels.

M. Généreux. — C'est en plein ça. Cependant, il y en a toujours qui les critiquent.

R. P. Guigues. — Oui, mais c'est le petit nombre ; la plupart des catholiques les admirent et leur sont très sympathiques. Rien ne le prouve mieux que l'immense succès qui couronne toutes leurs œuvres.

M. Généreux. — Eh bien ! mon Père, pour en revenir à mon affaire, allez-vous accepter mes deux mille piastres ?

R. P. Guigues. — Oui, M. Généreux, avec beaucoup de reconnaissance dans l'intérêt de l'œuvre dont je suis chargé. Remarquez bien que votre précieuse offrande ne me rendra pas plus riche personnellement. Je resterai toujours avec mon vœu de pauvreté et avec les obligations qu'il m'impose ; mais j'aurai la consolation de pouvoir admettre un de ces bons enfants pauvres qui demandent à entrer chez nous et que, sans votre protection, nous ne pourrions recevoir.

M. Généreux. — Ça me fait vraiment plaisir de penser que j'aurai un protégé parmi vos petits Oblats.

R. P. Guigues. — Et vous en aurez toujours un, puisque, quand le premier aura quitté le juniorat, un autre devra être aussitôt admis pour le remplacer. Le produit du capital des deux mille piastres que vous voulez bien nous remettre, nous donnant les moyens d'accorder une pension perpétuelle.

M. Généreux. — D'après cet arrangement-là, je vais vous en fournir, moi, des pères missionnaires !

R. P. Guigues. — Si tous ceux qui entreront chez nous pour jouir de votre protection réussissent, dans cinquante ans vous en aurez donné une dizaine.

M. Généreux. — Une dizaine ! c'est superbe !

R. P. Guigues. — La durée du cours d'étude de nos élèves n'est que de cinq ans. Mais, comme je vous l'ai dit, il faut vous attendre à ce que quelques-uns n'aillent pas jusqu'au bout.

M. Généreux. — Quand même il y en aurait un seul par dix ans, c'est-à-dire, cinq dans cinquante ans, ce ne serait pas encore si mal !

R. P. Guigues. — Certainement non. Or, d'après l'expérience que j'ai, je puis vous dire que vous devez compter au moins sur ce nombre.

M. Généreux. — Ah ! ça me fait plaisir d'espérer de donner tant de prêtres à l'Église.

R. P. Guigues. — En devenant fondateur d'une bourse au juniorat, avez-vous jeté les yeux sur quelque bon enfant que vous aimeriez à nous envoyer ?

M. Généreux. — Bah, dame ! je connais bien des enfants, mais je serais pas mal embarrassé pour faire un choix. Je pense qu'il vaut mieux que vous arrangiez cela vous-même ; chacun dans sa ligne est juge de sa marchandise ; s'il s'agissait de choisir un chapeau, ce serait différent ; mais choisir un enfant capable de devenir un bon père oblat, ce n'est plus la même chose.

R. P. Guigues. — Eh bien ! M. Généreux, puisque vous n'avez pas encore fait votre choix, je vais vous proposer un enfant qui n'est pas loin d'ici ; c'est cet enfant que vous venez de voir ici et qui m'attend dans la pièce voisine.

M. Généreux. — Comment s'appelle-t-il ?

R. P. Guigues. — Taché. C'est le fils de Mme O. Taché, que vous devez connaître.

M. Généreux. — La veuve Taché ? Oh ! c'est une femme qui passe pour du bon *butin*. Elle a sa fille qui fait la classe à l'académie Sainte-Justine. Les petites filles de mon garçon vont à son école. Elles en parlent souvent. On voit qu'elles aiment bien leur maîtresse.

R. P. Guigues. — Eh bien ! son petit frère voudrait absolument venir au juniorat ; il m'a demandé son admission avec instance ; mais, à mon grand regret, je n'ai pas encore pu lui donner l'assurance qu'il serait accepté. C'est un enfant qui a bien réussi dans ses classes : il vient de recevoir le prix d'excellence à l'école Saint-Pierre. De plus, je le crois doué d'un grand cœur.

M. Généreux. — Ecoutez-donc, Père Supérieur, si cet enfant-là vous plaît, arrangez ça pour le mieux, je serai toujours content. Mais, dites-donc, la mère Taché n'a que ce garçon-là ?

R. P. Guigues. — Oui, elle n'a en tout que deux enfants.

M. Généreux. — Et elle est consentante à le laisser partir ?

R. P. Guigues. — Parfaitement. C'est même elle qui lui a mis cette idée dans la tête ; ou plutôt, c'est la bonne éducation qu'elle lui a donnée et les ferventes prières qu'elle a faites pour que son fils devienne prêtre missionnaire, qui ont mérité à cet enfant la grâce de sa vocation.

M. Généreux. — Elle ne passe pas pour riche, la mère Taché ?

R. P. Guigues. — C'est pour cela que son fils avait besoin d'un protecteur.

M. Généreux. — Mais il faudra qu'elle l'habille, son garçon ?

R. P. Guigues. — Elle y est bien décidée. Elle est bonne couturière et peut gagner un peu plus que ses dépenses ; puis elle reçoit en outre l'assistance de sa fille.

M. Généreux. — Quoi ! cette pauvre femme renonce pour toujours aux services que pourrait lui rendre son garçon, et, de plus, elle consent à faire des dépenses pour lui pendant plusieurs années ?

R. P. Guigues. — Et tout cela de bon cœur, dans l'espoir que son fils deviendra prêtre.

M. Généreux. — Eh bien ! cette femme-là est plus généreuse que moi ; je vous donne un peu d'argent, mais je ne me mets pas dans la gêne ; et elle, qui est déjà dans la gêne, vous abandonne son fils qui pourrait lui être si utile.

R. P. Guigues. — Ah ! c'est qu'il y a des âmes généreuses parmi nos mères chrétiennes !

M. Généreux. — J'aimerais à revoir ce jeune Taché ; voulez-vous le faire revenir ici ?

R. P. Guigues (il se lève). — Très bien, M. Généreux. Il ne connaît pas ce qui vient d'être réglé entre nous à son sujet. Qu'il va être heureux, le cher enfant ! Vous lui apprendrez vous-même la grande nouvelle. (Il va chercher Taché).

4e SCÈNE.

R. P. Guigues, M. Généreux, Taché

M. Généreux. — Ah ! c'est cet enfant-là ! Il n'a pas l'air si chéti'. (A Taché). Il paraît que tu désires aller à Ottawa, mon garçon ?

Taché. — Oui, monsieur Généreux ; j'ai demandé au R. P. Supérieur de m'y amener, mais....

M. Généreux. — Mais il faut que tu te fasses élire, hein ? Il y en a beaucoup qui voudraient aller à Ottawa, mais qui ne réussissent pas à s'y faire envoyer.

Taché. — Ceux-là sont comme moi.

M. Généreux. — Mais, non ; toi, tu viens d'être élu par le R. P. Supérieur. Il est prêt à t'emmener avec lui dans sa communauté.

Taché. — Le Père Supérieur !

R. P. Guigues. — Oui, mon enfant, les portes de notre juniorat vous sont maintenant ouvertes ; allez-vous y entrer ?

Taché. — Vous m'acceptez parmi vos élèves ?

R. P. Guigues. — Oui, mon enfant. Voici le monsieur qui s'offre à être votre protecteur.

Taché. — M. Généreux ! Est-ce possible ? Mais il ne me connaît pas.

R. P. Guigues. — La divine Providence l'a conduit ici juste au bon moment. Je lui ai parlé de vous, et il vous accepte pour son protégé.

Taché. — Merci, monsieur Généreux. Que vous êtes bon ! Oh ! que je vous serai reconnaissant ! et à vous aussi, Révérend Père Supérieur.

M. Généreux. — Ecoutez donc, Père Supérieur, il me vient une autre idée. Ça ne me coûterait toujours pas si cher, si, avec les frais de pension, je me chargeais aussi des autres dépenses de cet enfant-là ?

R. P. Guigues. — Ah ! ça peut bien aller encore à trente ou trente-cinq piastres par année.

M. Généreux. — Pas plus ?

R. P. Guigues. — Non, monsieur Généreux, pas plus, moins peut-être.

M. Généreux. — Et c'est pour cinq ans seulement ?

R. P. Guigues. — C'est tout, cinq ans.

M. Généreux. — Eh bien ! je m'en charge ; je n'aime pas à faire les choses à moitié.

Taché. — Merci ! oh ! mille fois merci ! monsieur Généreux.

R. P. Guigues. — Monsieur Généreux, vous êtes vraiment d'une générosité admirable.

Taché. — Monsieur Généreux, jamais, ma mère et moi, ne pourrons assez vous remercier.

M. Généreux. — Tu prieras pour ton vieux protecteur, mon enfant, et surtout pour ta mère qui est encore plus généreuse que moi. Il ne faudra pas oublier, non plus, les bons pères qui feront aussi pour toi bien des sacrifices.

Taché. — En désirant entrer chez les Oblats, je n'ai jamais eu d'autre pensée que de faire de mon mieux pour corres-

pondre à la grâce de ma vocation, et m'acquitter de ma dette de reconnaissance envers ma mère et mes protecteurs.

M. Généreux. — Eh bien ! Père Supérieur, il faut que je pense à partir. Je vais me rendre tout de suite à la maison pour vous faire mon chèque et je vous l'apporterai aujourd'hui même.

R. P. Guigues. — Je vous serai bien obligé, monsieur Généreux.

M. Généreux. — Et puis, quant au petit garçon, il pourra venir chez moi demain avant midi, et je le conduirai chez le tailleur. (A Taché.) As-tu un bon chapeau, mon enfant, et puis un casque et des mitaines pour l'hiver ?

Taché. — Je n'ai pas de casque, et, ce printemps, j'ai perdu une de mes mitaines, mais j'ai un chapeau, que voici.

M. Généreux. — Si tu veux t'en venir avec moi, je vais te conduire chez mon garçon qui va te *grayer* de tout ça. En passant à la maison tu verras ma vieille, et si tu lui fais une bonne façon elle trouvera bien quelque chose à envoyer à ta mère.

R. P. Guigues (à Taché). — C'est bien, mon enfant, allez avec M. Généreux.

M. Généreux. — Ecoutez donc, Père Supérieur, vous ne repartirez pas pour Ottawa sans venir faire un petit tour à la maison et voir ma vieille ?

R. P. Guigues. — Certainement non, j'irai vous rendre visite et saluer Mme Généreux.

M. Généreux. — Si vous voulez la rencontrer, tâchez de venir dans l'avant-midi, car après son dîner elle est vite rendue à l'église, et c'est pour longtemps.

R. P. Guigues. — C'est bien, j'irai demain à dix heures ; et, puisque Mme Généreux aime tant à prier, je lui recommanderai de dire des chapelets pour mes petits oblats.

M. Généreux.—Faut pas lui dire ça, on ne la verra plus rien qu'à l'église.

R. P. Guigues. — Je lui dirai de vous laisser votre tour.

M. Généreux. — Tout juste !

R. P. Guigues. — Où demeurez-vous, monsieur Généreux ?

M. Généreux. — Au n° 160 de la rue Visitation.

R. P. Guigues. — C'est tout près d'ici !

M. Généreux. — Eh bien ! oui. Depuis que j'ai quitté mon magasin, je me suis rapproché de l'église. Moi, je suis encore alerte, mais ma femme est devenue *palotte* : la v'là ben qui court sur ses soixante-huit ans. Eh bien ! je vous salue, Père Supérieur.

R. P. Guigues. — Au revoir, monsieur Généreux.

(Généreux et Taché sortent.)

5e SCÈNE.

R. P. Guigues seul.

R. P. Guigues. — Quelle belle âme que ce M. Généreux ! Il n'est pas instruit, il est vrai, mais comme il est intelligent ! comme il est sensé ! comme il est éclairé ! Sa franchise et sa bonhomie me révèlent le secret de ses succès dans les affaires, et me donnent la raison de la saine popularité et de la haute estime dont il jouit dans cette grande ville.

6e SCÈNE.

R. P. Guigues, M. Léonard.

M. Léonard (entrant).—Je vous salue, Révérend Père Guigues.

R. P. Guigues. — Tiens, monsieur Léonard, comment vous portez-vous ?

M. Léonard. — Ça pourrait aller mieux.

R. P. Guigues. — Vous faites toujours de bonnes affaires ?

M. Léonard. — Je ne me plains pas du commerce, mais il y a autre chose qui va très mal, et c'est surtout ce qui m'amène auprès de vous.

R. P. Guigues. — Mais qu'est-ce donc ?

M. Léonard. — Révérend Père Guigues, vous pensez peut-être voir en moi un homme respectable, un père de famille humain, un chrétien, enfin ?

R. P. Guigues. — Oui, sans doute, monsieur Léonard, comme je vous ai toujours connu.

M. Léonard. — Eh bien ! détrompez-vous ; je ne suis rien de tout cela ; je ne suis qu'un misérable.

R. P. Guigues. — Monsieur Léonard, un misérable ! mais comment donc ?

M. Léonard. — C'est que je n'ai ni honneur, ni cœur, ni sentiments paternels.

R. P. Guigues. — Oh ! mais c'est trop fort !

M. Léonard. — C'est qu'aujourd'hui même j'ai maltraité mon enfant, un excellent enfant, et le meilleur de tous ceux que Dieu m'a donnés. Oui, je l'ai traité durement, brutalement.

R. P. Guigues. — Un bon père peut quelquefois s'oublier, mais il reste bon père quand même.

M. Léonard. – Moi, un bon père ! Ah ! si vous saviez !.... Mais j'ai horreur de vous raconter ce qui s'est passé.... Pourtant il faut que je vous le dise ; je ne serai pas en repos sans cela.

R. P. Guigues. — Mais, avez-vous grièvement blessé votre enfant ?

M. Léonard. — Oui, je l'ai très grièvement blessé.... au cœur ; et je le comprends mieux maintenant, c'est quand il ne me demandait qu'une chose parfaitement raisonnable. J'ai scandalisé cet enfant, je lui ai prouvé que j'étais dépourvu d'entrailles de père, que je n'étais qu'un égoïste, que j'étais indifférent à son bonheur et uniquement désireux du mien.

R. P. Guigues. — Monsieur Léonard, je crois que vous exagérez vos torts.

M. Léonard. — Plût à Dieu qu'il en fût ainsi !.... Vous avez vu mon fils aujourd'hui ?

R. P. Guigues. — Oui, il se proposait de vous demander de vouloir bien lui permettre d'entrer dans notre communauté.

M. Léonard. — Vous ne l'avez pas revu depuis ?

R. P. Guigues. — Non, monsieur Léonard, il devait venir me communiquer votre réponse, mais il ne l'a pas encore fait.

M. Léonard. — Je doute qu'il en soit capable.... Je pense qu'il ne lui reste de force que pour gémir et pleurer. J'ai repoussé ce bon enfant qui s'était jeté à mes pieds pour me demander de se faire prêtre missionnaire, afin de sauver des âmes. Je l'ai repoussé violemment, brutalement ; et alors, je l'ai vu tomber à la renverse et rouler à mes pieds. Je ne sais ce qu'il est devenu depuis, je ne l'ai pas revu. Après un tel acte de barbarie et d'impiété, je sens que je porte au front le signe du déshonneur et de la malédiction divine.... Cependant, j'espère en la miséricorde de Dieu, et j'ai au moins la consolation de m'être jeté à genoux pour implorer le pardon sur ma tête coupable, dès que je fus revenu à mon bon sens.

R. P. Guigues. — Monsieur Léonard, je comprends l'amertume de votre chagrin et je vous recommande de vous calmer. Ce qui s'est passé aura de bons effets. Vous apprendrez à aimer vos enfants d'un amour plus surnaturel. Et quant à ce malheureux acte, que l'indignation vous a fait commettre, mais que vous regrettez si amèrement, il n'a pas, je pense, toute la gravité que vous y voyez. Ayez confiance, Dieu le pardonnera à votre sincère repentir, et votre enfant l'oubliera bientôt, si vous lui accordez enfin ce qu'il vous a demandé avec tant d'instance.

M. Léonard. — Oui, je laisse à mon enfant toute liberté de suivre sa grande, sa généreuse vocation.

7[e] SCÈNE.

R. P. Guigues, M. Léonard, Léonard.

(Léonard entre.)

Léonard (surpris). — Tiens ! c'est mon père ! (Il veut se retirer.)

R. P. Guigues. — Approchez, mon enfant. Vous désirez me parler ?

Léonard. — Je venais seulement vous informer du résultat de mes démarches auprès de mon père, mais vous devez le connaître. Je vous salue et je me retire.

R. P. Guigues. — Non, restez un peu. Vous n'avez pas changé d'idée ? vous désirez toujours entrer au juniorat ?

Léonard. — Oh ! si je le désire !

R. P. Guigues. — Eh bien !

Léonard. — Quoi ! vous auriez obtenu le consentement de mon père ?

R. P. Guigues. — Non, pas....

Léonard. — Non ? Ah c'est donc fini ! (Il pleure.)

R. P. Guigues. — Non, pas moi, c'est vous, mon enfant, qui avez obtenu son consentement.

Léonard. — Moi ! Ah ! si vous saviez !

R. P. Guigues. — Mon enfant, je sais tout, et je vous déclare que votre père vous laisse parfaitement libre de me suivre dans notre communauté.

Léonard. — Serait-ce possible ! Mais vous avez donc réussi à changer ses dispositions ?

R. P. Guigues. — Encore une fois, non, ce n'est pas moi, mais c'est vous-même, mon enfant, ou plutôt c'est la Vierge Immaculée et votre saint patron que vous avez invoqués qui vous ont obtenu cette faveur, quand vous vous êtes jeté aux pieds de votre père. Alors il vous a rudoyé comme pour se débarrasser de vous, parce qu'il se sentait accablé par la force de vos supplications, mais, en même temps, la grâce de Dieu agissait dans son âme et gagnait son cœur.

M. Léonard. — Louis, pardonne-moi mon obstination et ma dureté, et laisse-moi t'appeler encore mon enfant.

Léonard. — Oh ! mon père ! (Il se jette dans ses bras, puis à genoux.) Bénissez-moi, mon père.

M. Léonard. — Relève-toi, mon cher enfant. Je comprends enfin qu'il est de mon devoir de te laisser aller où Dieu t'appelle, et, ce devoir, je veux l'accomplir. Je n'aurais jamais dû m'opposer à ton généreux dessein. Je te souhaite donc de devenir un saint et courageux missionnaire. Je te souhaite

de convertir les pécheurs endurcis comme tu viens de convertir ton malheureux père.

Léonard. — Mais, mon père, est-ce que vous n'avez pas toujours été bon chrétien ?

M. Léonard. — Bon chrétien ! peut-on l'être quand on s'aveugle sur l'un de ses plus importants devoirs et qu'on s'obstine dans son aveuglement ? Que Dieu me pardonne !

8e SCÈNE.

R. P. Guigues, M. Léonard, Léonard, Taché, Honorat.

(Taché porte un chapeau, un casque et des mitaines, et Honorat, un manteau de dame. Ils entrent.)

Taché. — Révérend Père Supérieur, avant de porter à ma mère les articles que mon bon protecteur m'a donnés, je viens vous les faire voir. Voici mon chapeau ; voici mon casque et mes mitaines.

Honorat. — Voici le beau manteau que Mme Généreux envoie à Mme Taché.

R. P. Guigues. — Tout cela est bien beau et doit faire croître dans le cœur de notre protégé des sentiments de reconnaissance qui ne se déracineront jamais.

9e SCÈNE.

Les précédents, M. Généreux.

M. Généreux (à Taché). — Tiens ! tu n'es pas encore rendu chez vous ?

Taché. — En passant je suis arrêté pour montrer vos riches cadeaux au Père Supérieur.

M. Généreux (au R. P. Guigues). — Je vous apporte le chèque que je vous avais promis.

R. P. Guigues. — Je vous offre mes plus sincères remerciements et ceux de notre communauté. (Il prend le chèque et lit.) Montréal,... 1898. Banque d'Hochelaga. Payez au Révérend Père Guigues, ou à son ordre, deux mille piastres. En chiffres, $2000. C'est bien cela, tous les zéros y sont.

M. Généreux. — Je n'ai pas oublié le 2, toujours ?

R. P. Guigues. — Non, monsieur Généreux, et il est bien à sa place, à la tête des trois zéros. (Il lit.) Signé, Jean-Baptiste Généreux, rentier. Ah ! vous vous appelez Jean-Baptiste ?

M. Généreux. — Eh bien oui, je m'appelle Jean-Baptiste ; et, de

plus, je suis né et j'ai été baptisé le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

R. P. Guigues. — Vous êtes donc aussi pur Canadien que vous êtes brave catholique ?

M. Généreux. — Oui, mon Père, je suis Canadien dans l'âme, et depuis la pointe des cheveux jusqu'au bout des orteils. Et puis, catholique ? Eh bien ! pour ça, je tâche de l'être au moins un petit brin. Toujours que je respecte les évêques et que je ne fais pas de chicane aux prêtres. Et ça ne m'a pas empêché de faire mon chemin.

R. P. Guigues. — Vous donnez bien la preuve aujourd'hui que vous aimez les prêtres, puisque vous accomplissez un acte dont le résultat, avec la grâce de Dieu, sera de donner toute une succession de prêtres missionnaires à l'Eglise et aux âmes.

M. Généreux. — C'est ce qui fait que je vous donne avec beaucoup de joie ce que je viens de vous remettre.

R. P. Guigues. — Que Dieu vous le rende en mille bénédictions !

Taché (reprenant ses cadeaux). — Nous allons maintenant porter tout cela à ma mère. Elle va en éprouver une grande joie ; mais, quand je lui dirai que j'ai trouvé un bon protecteur qui me permet d'entrer au juniorat et qui paiera toutes mes dépenses, oh ! c'est alors qu'elle va pleurer de bonheur. Je suis certain qu'elle sera si contente qu'elle ne pourra pas dormir de la nuit.

R. P. Guigues. — Puisque vous craignez de trop fortement impressionner votre mère en lui apprenant tant de bonnes nouvelles à la fois, réservez-en une partie pour demain ; dites-lui seulement, ce soir, que vous avez fait la connaissance d'un monsieur très charitable, et que ce monsieur, apprenant que votre mère n'est pas riche, lui envoie ces quelques présents ; et demain vous lui annoncerez la grande nouvelle.

Taché. — Très bien ! Je ferai ainsi.

Léonard (à Taché). — Tu es heureux, Taché.

Taché. — Oui ; et j'en bénis l'Auteur de tout don. Cependant je vois bien qu'il n'y a pas en ce monde de bonheur sans mélange.

Léonard. — Qu'y a-t-il donc encore pour troubler ta joie ?

Taché. — Ce qu'il y a ! Quoi, me crois-tu assez indifférent à ton sort pour que je ne m'attriste pas de te quitter et de voir toutes tes démarches rester sans résultat ? Mais je ne t'oublierai pas, mon cher Léonard ; je prierai pour....

Léonard. — Oui, mon cher Taché, prie pour remercier Dieu avec moi de ce que j'ai enfin obtenu le consentement de mon père.

Taché. — Quoi ! toi aussi ! nous irons donc ensemble au juniorat ?

Léonard. — Oui, et plus tard, encore ensemble, nous irons, je l'espère, à la conquête des âmes.

Honorat (à Léonard). — Quoi ! toi aussi ! tu viens au juniorat ?

Léonard. — Oui, mon cher Honorat, j'irai, moi aussi, goûter le bonheur de servir Dieu dans une maison religieuse. Je dois de grands remerciements au R. P. Guigues qui m'a si puissamment aidé.

Taché. — Et moi donc, que ne lui dois-je pas pour m'avoir trouvé un si généreux protecteur ? Je m'efforcerai, Révérend Père Supérieur, de vous témoigner ma reconnaissance, par la bonne conduite que je veux tenir sous votre direction.

Léonard. — Et moi, Révérend Père Supérieur, pour vous donner satisfaction, je m'appliquerai à suivre de mon mieux les exemples de mon saint patron.

R. P. Guigues. — J'accepte avec joie cette expression enthousiaste et spontanée de vos bons désirs, et je souhaite que vous persévériez toujours dans ces heureuses dispositions. Mais, mes chers enfants, il faut vous défier de vous-mêmes ; à votre âge, les inclinations sont sujettes à changer. Cependant, je compte beaucoup sur votre persévérance en pensant à la solide éducation chrétienne que vous avez reçue dans vos familles et à votre excellente école.

Avant que vous retourniez tous à vos foyers, je désire vous adresser quelques paroles. La journée touche à sa fin. Elle a été remplie d'événements dont l'issue est des plus heureuses. Nous y avons vu d'une manière sensible l'action de Dieu, dont la sagesse infinie conduit toutes choses avec une force irrésistible, *fortiter*, et dispose toutes choses avec douceur, *suaviter*.

Vous, monsieur Léonard, dont l'affection paternelle réclamait des droits qu'elle n'a pas, vous vous êtes laissé fléchir par la force de la grâce, et c'est bien volontiers, c'est avec joie que vous laissez maintenant le plus cher de vos fils suivre la sublime vocation qui s'est manifestée en lui par des signes extraordinaires. Je vous en félicite.

Et vous, monsieur Généreux, que le Ciel a favorisé des biens de ce monde, mais dont le plus riche trésor est de posséder un cœur d'or, vous vous faites dès aujourd'hui le protecteur de toute une succession de jeunes lévites, qui deviendront plus tard des apôtres. Vos protégés et les âmes qu'ils conduiront au salut béniront éternellement votre nom.

Et vous enfin, jeunes messieurs Léonard et Taché, vous dont la sublime vocation rencontrait des obstacles qui paraissaient insurmontables, j'espère que vous n'oublierez jamais le triomphe que vous remportez en ce jour mille fois heureux pour vous. (Il pose les mains sur leurs épaules.) Je vous accepte dès ce moment comme mes très chers fils en Notre-Seigneur. De même que par le passé vous avez fait l'honneur de votre école, j'espère que vous ferez à l'avenir la joie de vos parents et de vos protecteurs, et l'honneur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

M. Généreux (s'essuyant les yeux). — Je regrette que ma vieille aye pas été icit ; elle aurait trouvé ça touchant.

R. P. Guigues. — Maintenant, pour remercier Dieu des heureux événements de ce jour, je propose que nous nous rendions tous ensemble à l'église Saint-Pierre, qui n'est qu'à deux pas, pour y réciter un *Te Deum*.

Tous ensemble.—Très bien !

FIN.

205

4301 5

vous
qui
erez
nille
eurs
très
assé
vous
eurs,
Marie

aye

reux
ions
leux